Bordereau attestant l'exactitude des informations - SARREGUEMINES - 5752 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/11/2024 - 2714 - 2008 B 00408 - 444 325 336 - AD DOSDA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

N° 2065-SD (2024)

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01042023 et clos le 31032024 — Régime simplifié d'imposition [X] — Régime réel normal []

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [] — Si PME innovante [] — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) []

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS AD DOSDA	
SIRET 44432533600022	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
ROUTE DE RODE 57340 MORHANGE	

2008 B 408

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES

Date du dépôt 28/11/2024

Numéro 2024/2214

27 NOV. 2024

Le Greffier

SARREGUEMINES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante [] SIRET []

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : PRISE DE PARTICIPATION ET PRES — Si vous avez changé d'activité, cochez la case []

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : 21 685 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies [] — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [] — Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A [] — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [] — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies []

Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies [] — Zones franches d'activité art.44 quaterdecies [] — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [] — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [] — Autres dispositifs []

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies []

Sociétés d'investissements immobiliers cotées [] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI []

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre []
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre [] Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom,l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
GOULLET STEPHANE MANAGEMENT 2 RUE DE PONT A MOUSSON 57000 METZ Tél : 0387550303	Tél :
OGA/OMGA [] Viseur conventionné [] (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : N° d'agrément :	Date : 17062024 Lieu : MORHANGE Qualité et nom du signataire : PRESIDENT SAS DOSDA DANIEL Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) [] *prestataire :*	

Pour copie conforme à l'original

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SAS AD DOSDA** — **31032024**

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) · - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants , - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités , - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées · à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUI
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice

SAS AD DOSDA

31032024

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a *ter* et a *quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS AD DOSDA — ROUTE DE RODE — Néant [] *

Adresse de l'entreprise : 57340 MORHANGE

SIRET : 4 4 4 3 2 5 3 3 6 0 0 0 2 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31032024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31032023 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles : Fonds commercial*	010		012		
	Immobilisations incorporelles : Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	1 011 193	042	1 011 193	1 011 193
	Total I (5)	044	**1 011 193**	048		**1 011 193**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS : Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	STOCKS : Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) : Clients et comptes rattachés *	068		070		
	Créances (2) : Autres * (3)	072		074		8 775
	Valeurs mobilières de placement	080	5 475 083	082 114 633	5 360 450	5 277 673
	Disponibilités	084	10 065	086	10 065	10 064
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	**5 485 148**	098 **114 633**	**5 370 515**	**5 296 512**
	Total général (I + II)	110	**6 496 341**	112 **114 633**	**6 381 708**	**6 307 705**

TRIBUNAL JUDICIAIRE
27 NOV. 2024
SARREGUEMINES

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	390 000	390 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	39 000	39 000
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	5 157 793	5 192 053
	Report à nouveau	134		(26 279)
	Résultat de l'exercice	136	**158 617**	**392 020**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**5 745 411**	**5 986 793**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		175
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	12 945	
	Comptes courants d'associés	173	623 352	320 736
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**636 297**	**320 911**
	Total général (I + II + III)	180	**6 381 708**	**6 307 705**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

(2) COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste) | DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SAS AD DOSDA**

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31032024	Exercice N-1 clos le 31032023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	210		
	Production vendue : biens	214		
	Production vendue : services *	218		
	dont export et livraisons intracommunautaires	209 / 215 / 217		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	5 683	5 328
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244		
	Rémunérations du personnel *	250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	5 683	5 328
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(5 683)	(5 328)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	314 494	1 177 762
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	146 941	219 259
	Charges exceptionnelles (VI)	300		561 156
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	3 253	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**158 617**	**392 020**

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — **158 617** — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	3 253	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 undecies) 127			
	dont divers* : Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	350	18 960	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**142 910**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* 121 225 dont imputés sur le résultat :			360 121 225
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**21 685**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à déduire
au 31/03/2024

Libellé	Montant
PLUS VALUE LATENTE N-1	18 960
Totalisation	**18 960**

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C 2024

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AD DOSDA**

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480 1 011 193	482	484	486 1 011 193	
TOTAL		490 **1 011 193**	492	494	496 **1 011 193**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations, dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

Immobilisation	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AD DOSDA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	171 588	662	114 633	664	171 588	666	114 633	
TOTAL		680	**171 588**	682	**114 633**	684	**171 588**	686	**114 633**	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	121 225
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis	
Déficits imputés				983	121 225
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	
Total des déficits restant à reporter				870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2024

Désignation de l'entreprise : SAS AD DOSDA — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01042023 et clos le : 31032024 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐*

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024 N° SIRET 444 325 336 00022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AD DOSDA

ADRESSE (voie) ROUTE DE RODE

CODE POSTAL 57340 VILLE MORHANGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	39 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse . N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse . N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique DOSDA | Prénom(s) MATHIEU | Nom marital | % de détention 50,00 | Nb de parts ou actions 19 499

Naissance : Date 03101996 | N° département 57 | Commune ST AVOLD | Pays FRANCE

Adresse : N° 5 | Voie CHEMIN DES TILLEULS | Code postal 57340 | Commune BELLANGE | Pays FRANCE

Titre (2) MLE | Nom patronymique DOSDA | Prénom(s) NATHALIE | Nom marital | % de détention 50,00 | Nb de parts ou actions 19 499

Naissance : Date 07041994 | N° département 57 | Commune ST AVOLD | Pays FRANCE

Adresse : N° 2 | Voie RUE VIRGINIE DU VERGER | Code postal 57000 | Commune METZ | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2024

1/1 (1) Néant [] *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024 N° SIRET 44432533600022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AD DOSDA

ADRESSE (voie) ROUTE DE RODE

CODE POSTAL 57340 VILLE MORHANGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SARL Dénomination ETS DOSDA

N° SIREN (si société établie en France) 352293385 % de détention 99,96

Adresse : N° Voie ROUTE DE RODE

Code postal 57340 Commune MORHANGE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

ANNEXE AU TABLEAU 2033 G
CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Etat exprimé en **euros**

AD DOSDA SAS possède 4 998 parts des 5 000 parts de DOSDA SARL
dont 4 998 parts en pleine propriété.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/03/2024 Brut	31/03/2024 Amort. et Dépréc.	31/03/2024 Net	31/03/2023 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	1 011 193		1 011 193	1 011 193
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	**1 011 193**		**1 011 193**	**1 011 193**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				8 775
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 475 083	114 633	5 360 450	5 277 673
DISPONIBILITES	10 065		10 065	10 064
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	**5 485 148**	**114 633**	**5 370 515**	**5 296 512**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**6 496 341**	**114 633**	**6 381 708**	**6 307 705**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en **euros**	01/04/2023 31/03/2024 — 12 mois		01/04/2022 31/03/2023 — 12 mois		Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	**1 011 193**	*15,85*	**1 011 193**	*16,03*		
Autres participations	1 011 193	*15,85*	1 011 193	*16,03*		
TITRE PARTICIPATION SARL DOSDA	1 011 193	*15,85*	1 011 193	*16,03*		
TOTAL III - Actif Circulant NET	**5 370 515**	*84,15*	**5 296 512**	*83,97*	74 003	*1,40*
Autres créances			8 775	*0,14*	(8 775)	*-100,00*
IMPOTS SUR LES BENEFICES			3 935	*0,06*	(3 935)	*-100,00*
COMPTE COURANT SARL DOSDA			4 840	*0,08*	(4 840)	*-100,00*
Valeurs mobilières de placement	**5 360 450**	*84,00*	**5 277 673**	*83,67*	**82 777**	*1,57*
PLACEMENT SOGENAL	700 000	*10,97*	700 000	*11,10*		
CAT SOGENAL	124 333	*1,95*	90 205	*1,43*	34 128	*37,83*
COMPTE TERME CIC	2 650 000	*41,52*	2 650 000	*42,01*		
OBLIGATIONS CIC	700 000	*10,97*	700 000	*11,10*		
OBLIGATION CRCA IN LIFE INSUR			209 055	*3,31*	(209 055)	*-100,00*
CAT CRCA	1 300 750	*20,38*	1 100 000	*17,44*	200 750	*18,25*
PROVISION DEPRECAITION V.M.P.	(114 633)	*-1,80*	(171 588)	*-2,72*	56 954	*33,19*
Disponibilités	**10 065**	*0,16*	**10 064**	*0,16*	**1**	*0,01*
CREDIT AGRICOLE	78		215		(137)	*-63,77*
BANQUE CIC CPTE COURANT	9 737	*0,15*	9 428	*0,15*	309	*3,28*
COMPTE SOGENAL	250		421	*0,01*	(172)	*-40,71*
TOTAL DU BILAN ACTIF	**6 381 708**	*100,00*	**6 307 705**	*100,00*	**74 003**	*1,17*

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2024	31/03/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	390 000	390 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	39 000	39 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 157 793	5 192 053
	Report à nouveau		(26 279)
	Résultat de l'exercice	**158 617**	**392 020**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**5 745 411**	**5 986 793**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	623 352	320 736
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		175
	Dettes fiscales et sociales	12 945	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**636 297**	**320 911**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**6 381 708**	**6 307 705**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	158 617,12	392 019,57
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	636 297	320 911
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	5 745 411	90,03	5 986 793	94,91	(241 383)	-4,03
Capital Social ou individuel	390 000	6,11	390 000	6,18		
CAPITAL APPELE VERSE	390 000	6,11	390 000	6,18		
Réserve légale	39 000	0,61	39 000	0,62		
RESERVE LEGALE	39 000	0,61	39 000	0,62		
Autres réserves	5 157 793	80,82	5 192 053	82,31	(34 260)	-0,66
RESERVE FACTULTATIVE	5 157 793	80,82	5 192 053	82,31	(34 260)	-0,66
Report à nouveau			(26 279)	-0,42	26 279	100,00
REPORT A NOUVEAU (S.DEBITEUR)			(26 279)	-0,42	26 279	100,00
Résultat de l'exercice	158 617	2,49	392 020	6,21	(233 402)	-59,54
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	636 297	9,97	320 911	5,09	315 386	98,28
Emprunts et dettes financières divers	623 352	9,77	320 736	5,08	302 615	94,35
C/C DOSDA DANIEL	274 506	4,30	263 618	4,18	10 888	4,13
CC MME DOSDA	15		7		8	103,90
C/C DOSDA NATHALIE	204 008	3,20	56 975	0,90	147 033	258,07
C/C DOSDA MATHIEU	144 822	2,27	135		144 687	N/S
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			175		(175)	-100,00
Collectif fournisseurs créditeurs			175		(175)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	12 945	0,20			12 945	
PRELEVEMENT A LA SOURCE	9 692	0,15			9 692	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 253	0,05			3 253	
TOTAL DU BILAN PASSIF	6 381 708	100,00	6 307 705	100,00	74 003	1,17

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/03/2024 12 mois	31/03/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 683	5 328
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			**5 683**	**5 328**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(5 683)**	**(5 328)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2024	31/03/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(5 683)**	**(5 328)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	116 708	530 642
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		561 156
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 990	
	Différences positives de change	171 588	85 541
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 208	424
	Total des produits financiers	**314 494**	**1 177 762**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	114 633	171 588
	Intérêts et charges assimilées (4)	32 308	8 827
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		38 844
	Total des charges financières	**146 941**	**219 259**
	RESULTAT FINANCIER	**167 553**	**958 503**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**161 870**	**953 176**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		561 156
	Total des charges exceptionnelles		**561 156**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(561 156)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 253	
	TOTAL DES PRODUITS	**314 494**	**1 177 762**
	TOTAL DES CHARGES	**155 876**	**785 742**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**158 617**	**392 020**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/04/2023 31/03/2024 12 mois	01/04/2022 31/03/2023 12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services + Travaux				
Montant net du chiffre d'affaires				
Total des charges d'exploitation	5 683	5 328	355	6,66
Autres achats et charges externes	5 683	5 328	355	6,66
HONORAIRES ELIDE	3 481	2 256	1 225	54,30
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	45	99	(54)	-54,40
FRAIS BANCAIRES	2 156	2 973	(817)	-27,46
Résultat d'exploitation	(5 683)	(5 328)	(355)	-6,66
Total des produits financiers	314 494	1 177 762	(863 268)	-73,30
Produits financiers de participations	116 708	530 642	(413 934)	-78,01
REVENUS TITRES PARTICIPATION		499 800	(499 800)	-100,00
INTERETS COMPTE A TERME	116 708	30 842	85 866	278,41
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.		561 156	(561 156)	-100,00
PRODUITS DES AUTRES IMMO.FIN.		561 156	(561 156)	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés	3 990		3 990	
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3 990		3 990	
Reprises sur provisions & transferts de charges	171 588	85 541	86 047	100,59
REPRISE PROV CHAR FIN VMP	171 588	85 541	86 047	100,59
Produits nets sur cessions de val.mob de placement	22 208	424	21 785	N/S
PRODUITS NETS/CESSIONS DE VMP	22 208	424	21 785	N/S
Total des charges financières	146 941	219 259	(72 318)	-32,98
Dotations financières aux amort. et provisions	114 633	171 588	(56 954)	-33,19
DOT. PROV. CHARG FIN. V.M.P.	114 633	171 588	(56 954)	-33,19
Intérêts et charges assimilées	32 308	8 827	23 481	266,01
INTERETS COMPTES COURANTS	32 308	8 827	23 481	266,01
Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement		38 844	(38 844)	-100,00
CHARGES DE CESSION DE V.M.P.		38 844	(38 844)	-100,00
Résultat financier	167 553	958 503	(790 951)	-82,52
Résultat courant avant impôts	161 870	953 176	(791 306)	-83,02
Total des produits exceptionnels				

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/04/2023 31/03/2024 — 12 mois	01/04/2022 31/03/2023 — 12 mois	Variations	%
Total des charges exceptionnelles		561 156	(561 156)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital		561 156	(561 156)	-100,00
VNC IMMOBILISATION FINANCIERES		561 156	(561 156)	-100,00
Résultat exceptionnel		(561 156)	561 156	100,00
Impôts sur les bénéfices	3 253		3 253	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 253		3 253	
Résultat de l'exercice	158 617	392 020	(233 402)	-59,54

certifié conforme à l'original

AD DOSDA

SAS AU CAPITAL DE 390 000 €

SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE - 57340 MORHANGE

R.C.S. SARREGUEMINES TI 444 325 336

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE 2023/2024

TRIBUNAL JUDICIAIRE

27 NOV. 2024

SARREGUEMINES

Cher Associé,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et règlementaires actuellement en vigueur, mon rapport sur la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

1° - Résultats :

Comme vous pouvez le constater, l'exercice 2023/2024 fait apparaître un bénéfice comptable de 158 617 €

2° - Actif :

Il se décompose en deux grandes rubriques : l'actif immobilisé et l'actif circulant.

a) Actif immobilisé

A cet égard nous noterons :

Les acquisitions de :

NEANT

Les cessions de :

NEANT

Les mises hors services de :

NEANT

b) Actif circulant

- Autres créances..... 0 €
- Valeurs mob.de placement 5 360 450 €
- Disponibilités 10 065 €

3° - **Passif** :

Il se décompose en trois rubriques :

- Les capitaux propres pour une valeur de (compte tenu du résultat de l'exercice) 5 745 411 €

- Les prov. pour risques & charges. 0 €

- Les dettes pour 636 297 € (conformément au détail figurant sur le bilan)

II - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Au cours de cet exercice sociale, nous n'avons réalisé aucun chiffre d'affaires.

Les intérêts compte à terme se sont élevés à 116 708 €.

Les revenus de titres de participation se sont élevés à 0 €.

Alors que nos charges d'exploitation ont été les suivantes :

- Autres achats et charges ext..... 5 683 €

Dans le poste "autres achats et charges externes" nous trouvons principalement :

- honoraires 3 481 €

Si bien que, compte tenu de la variation de la production stockée et d'autres produits d'exploitation, le résultat d'exploitation est de - 5 683 €

Compte tenu des charges et produits financiers et des charges et produits exceptionnels, le résultat net est de 158 617 €

III - DISTRIBUTION :

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERES EXERCICES :

		Montant	Soit par Action
N	: exercice du 01/04/23 au 31/03/24	400 000 €	10,26 €
N-1	: exercice du 01/04/22 au 31/03/23	NEANT	
N-2	: exercice du 01/04/21 au 31/03/22	400 000 €	10,26 €

IV - EVOLUTION PREVISIBLE :

Rien n'est à signaler sur ce point.

V - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE IL A ETE ETABLI :

NEANT

VI - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

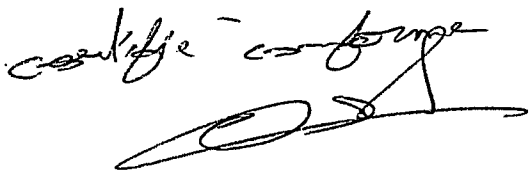
La société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

FAIT A MORHANGE
LE 07 SEPTEMBRE 2024

LE PRESIDENT :
Daniel DOSDA



AD DOSDA

SAS AU CAPITAL DE 390 000 €

SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE - 57340 MORHANGE

R.C.S. SARREGUEMINES 444 325 336

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024

TRIBUNAL JUDICIAIRE
27 NOV. 2024
SARREGUEMINES

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice 2023/2024 et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée donne au Président quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2023/2024.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 158 617,12 € comme suit :

- au compte "réserves facultatives" soit.... 158 617,12 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

		Montant	Soit par Action
N :	exercice du 01/04/23 au 31/03/24	400 000 €	10,26 €
N-1 :	exercice du 01/04/22 au 31/03/23	NEANT	
N-2 :	exercice du 01/04/21 au 31/03/22	400 000 €	10,26 €

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès verbal pour effectuer la formalité de dépôt légal auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SARREGUEMINES.

FAIT A MORHANGE LE 07 SEPTEMBRE 2024

LE PRESIDENT : Daniel DOSDA

Certifié conforme à l'original

AD DOSDA

SAS AU CAPITAL DE 390 000 €

SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE 57340 MORHANGE

R.C.S. SARREGUEMINES 444 325 336

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024

TRIBUNAL JUDICIAIRE
27 NOV. 2024
SARREGUEMINES

L'an deux mille vingt quatre

Le 27 septembre,

A 10 heures,

Les associés de la SAS AD DOSDA au capital de 390 000 €, divisé en 39 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale annuelle ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur DOSDA Daniel, associé Président
 demeurant à BELLANGE, 4 Rue Principale
 votant à cette assemblée générale et possédant :

 - 1 action en pleine propriété
 - 19 499 actions en usufruit

- Madame DOSDA Anne, associée
 demeurant à BELLANGE, 4, Rue Principale
 votant à cette assemblée générale et possédant :

 - 1 action en pleine propriété
 - 19 499 actions en usufruit

Sont également présents :

- Monsieur DOSDA Mathieu, associé
 demeurant à BELLANGE, 5 Chemin des Tilleuls
 non votant possédant :

 - 19 499 actions en nue-propriété

- Madame DOSDA Nathalie, associée
demeurant à METZ, 2, Rue Virginie du Verger
non votant possédant :

- 19 499 actions en nue-propriété

Total des actions composant le capital social :
TRENTE NEUF MILLE ACTIONS, ci 39 000 actions

L'intégralité du capital étant représenté, l'assemblée est en mesure de délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan arrêtés le 31 mars 2024

- Son rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 mars 2024

- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée

Puis il déclare que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe et généralement tous les documents devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social, conformément à la législation sur les sociétés commerciales.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

L'assemblée est alors présidée par Monsieur Daniel DOSDA.
Celui-ci rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 mars 2024

- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice

- Quitus au Président

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2024

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion.

Il offre enfin la parole à tout associé qui le désire.

Divers propos sont échangés sur les résultats de l'exercice 2023/2024. Puis, après échange d'observations, personne ne demandant plus la parole, il est mis successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice 2023/2024 et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne au Président quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2023/2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 158 617,12 € comme suit :

- au compte "réserves facultatives" soit... 158 617,12 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

		Montant	Soit par Action
N	: exercice du 01/04/23 au 31/03/24	400 000 €	10,26 €
N-1	: exercice du 01/04/22 au 31/03/23	NEANT	
N-2	: exercice du 01/04/21 au 31/03/22	400 000 €	10,26 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès verbal pour effectuer la formalité de dépôt légal auprès du Registre du Commerce et des sociétés de SARREGUEMINES.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par le Président et ses associés.

Daniel DOSDA

Anne DOSDA

Mathieu DOSDA

Nathalie DOSDA